

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

**CHAPITRE 21**

**MINISTERE DU COMMERCE**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	8
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 286: DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS</b>	<b>10</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	14
2.2.	<b>PROGRAMME 287: RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR</b>	<b>18</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	23
2.3.	<b>PROGRAMME 288: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR COMMERCE</b>	<b>27</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	28
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	28
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	29
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	30
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>41</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	42
3.3.	PERSPECTIVES	42

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

### I.1. Rappel de la synthèse stratégique

Les objectifs du Gouvernement en matière de développement du commerce consistent, au plan du commerce interne, à assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de concurrence saine et, au plan du commerce international, à développer, promouvoir et contribuer à diversifier avec l'extérieur, les échanges de biens et services à forte valeur ajoutée (**DSCE paragraphe 224, page 69**).

De manière plus explicite, il est question :

- de s'inscrire dans une dynamique de renforcement de l'intégration régionale et sous régionale ;
- d'accroître le volume des exportations aussi bien vers les marchés traditionnels (Europe et Etats-Unis), que vers ceux des pays émergents ;
- de renforcer la lutte contre le commerce illicite ;
- de promouvoir l'équité dans les transactions commerciales.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

### I.2. Domaine d'intervention du Ministère

Conformément au Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère du Commerce est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du commerce.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des stratégies de promotion des produits camerounais ;
- de l'élaboration de la réglementation en matière de prix et du suivi de son application en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la régulation des approvisionnements des produits de grande consommation en relation avec les Administrations concernées ;
- de la recherche de nouveaux marchés pour les produits camerounais ;
- de la promotion et de la défense d'un label de qualité pour les produits destinés au marché local et à l'exportation ;
- de la promotion et du contrôle de la saine concurrence ;
- de la négociation et du suivi de la mise en œuvre des accords commerciaux en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- de la promotion de la compétitivité des produits camerounais sur les marchés étrangers ;
- de l'application des sanctions administratives en cas de fraude ou de non-respect des normes fixées sans préjudice des attributions dévolues aux autres Départements ministériels concernés ;
- de l'organisation et de la supervision des foires commerciales;
- du suivi du commerce international des matières premières et des produits dérivés en liaison

avec les Départements ministériels et les Organismes concernés ;

- du suivi de l'application des normes en matière d'importation, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'inflation en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- du suivi de l'élaboration et de l'application des normes des instruments de mesure et de contrôle de qualité en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi des relations avec les Organisations internationales œuvrant dans le domaine du commerce international en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de l'élaboration ou de l'homologation des normes de présentation, de conservation et de distribution des produits de grande consommation et du respect de ces normes par les opérateurs économiques en relation avec les Administrations concernées ;
- du suivi des négociations commerciales avec l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Il exerce la tutelle technique sur :

- la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP) ;
- la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) ;
- ü l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

#### I.3. Contexte de l'exécution des programmes

La mise en œuvre des programmes du Ministère du Commerce au cours de l'exercice 2016, s'est effectuée dans un contexte socio-économique marqué par la récurrence de certaines difficultés, et la survenance de faits de différentes natures, susceptibles aussi bien de les complexifier, que de les résoudre.

**Sur le plan structurel**, il a notamment été relevé :

- la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne (Brexit) au second trimestre de l'année 2016 ;
- l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne à la faveur de la promulgation du Décret N°2016/367 du 03 août 2016 ;
- la mise en œuvre du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement des Marchandises à importer (PECAE) en août 2016 ;
- la longueur des délais de passage des marchandises au port, qui implique des surcoûts et affecte la compétitivité économique du pays ;
- le retour à la taxation normale de certains produits de grande consommation (révision du Tarif Extérieur Commun de 20 % applicable à l'importation du ciment) ;
- la levée de la suspension des droits de douane sur certains produits de première nécessité,

notamment en ce qui concerne le riz ;

- la restauration d'un régime douanier suspensif au raffinage de pétrole brut.

**Sur le plan conjoncturel**, il ne peut être fait économie de :

- la baisse des cours des matières premières sur le marché mondial
- la dégradation de la situation économique dans la Sous-région Afrique Centrale ;
- la dépréciation du NAIRA par rapport à l'Euro qui rend mécaniquement le marché nigérian moins rémunérateur que par le passé ;
- la stabilisation de la situation sécuritaire aux frontières camerouno-nigériane et camerouno-centrafricaine, qui a permis un approvisionnement relativement serein de ces zones ;
- ü la situation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui ont été secouées en fin d'année 2016 par des remous sociaux.

#### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

RAS

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 286

### DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Responsable du programme

MOTOMBY JOSEPH NDUMBE

## 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

II. 1. Programme 286 : développement des exportations

II.1.1. Présentation du programme

Le Programme n° 286 intitulé « **développement des exportations** », a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer des investissements étrangers.

Il est placé sous la responsabilité de **Monsieur MOTOMBY Joseph NDUMBE, Directeur du Commerce Extérieur.**

**Tableau N° 1 : Performance planifiée du programme**

<b>Objectif</b>	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux sur les marchés internationaux	
<b>Indicateur</b>	<b>Intitulé :</b>	Taux de croissance de la valeur des exportations
	<b>Unité de mesure :</b>	%
	<b>Valeur de référence (2015) :</b>	<b>9,96%</b>
	<b>Valeur cible (2016) :</b>	<b>35%</b>
<b>Déclinaison du programme (Liste des actions)</b>	<p><b>Action N° 01 :</b> Consolidation de la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels.</p> <p><b>Action N°02 :</b> Création des conditions pour la pénétration des marchés émergents</p> <p><b>Action N°03 :</b> Elargissement des débouchés et des parts de marché dans la sous-région Afrique Centrale (CEMAC et CEEAC) et le reste du continent</p> <p><b>Action N° 04 :</b> Pénétration du marché américain</p>	
<b>Moyens budgétisés (dotations initiales)</b>	<b>AE : 489 085 000 F CFA</b>	<b>CP : 489 085 000 F CFA</b>

<b>Contexte de mise en œuvre</b>	<p><b>La baisse des cours des matières premières sur le marché mondial</b></p> <p>En 2016, l'économie mondiale n'a progressé que de 2,2%, soit le taux de croissance le plus faible depuis la Grande Récession de 2009. La progression lente de l'économie mondiale est marquée par un faible rythme de l'investissement mondial, un ralentissement de la croissance du commerce mondial et par des niveaux d'endettement élevés. Les prix bas des matières premières ont exacerbé ces facteurs dans de nombreux pays exportateurs de matières premières depuis mi-2014. Les conflits et les tensions géopolitiques continuent de peser sur les perspectives économiques de plusieurs régions.</p>
----------------------------------	--

OBJECTIF	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des produits locaux, conquérir de nouveaux marchés et attirer les investissements étrangers.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés extérieurs prospectés
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	18.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	26.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'EXPORTATION</p> <p>Action 02: RENFORCEMENT DES EXPORTATIONS &amp; DIVERSIFICATION DES DÉBOUCHÉS</p> <p>Action 03: CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHES TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)</p> <p>Action 04: CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)</p> <p>Action 05: ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHÉ DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)</p> <p>Action 06: PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN</p> <p>Action 07: MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU COMMERCE TRANSFRONTALIER</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 489 085 000	CP 489 085 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOTOMBY JOSEPH NDUMBE,	

## 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

### La baisse des cours des matières premières sur le marché mondial

En 2016, l'économie mondiale n'a progressé que de 2,2%, soit le taux de croissance le plus faible depuis la Grande Récession de 2009. La progression lente de l'économie mondiale est marquée par un faible rythme de l'investissement mondial, un ralentissement de la croissance du commerce mondial et par des niveaux d'endettement élevés. Les prix bas des matières premières ont exacerbé ces facteurs dans de nombreux pays exportateurs de matières premières depuis mi-2014. Les conflits et les tensions géopolitiques continuent de peser sur les perspectives économiques de plusieurs régions.

## 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

## II.1.2.1. Performance globale du programme en 2016

Tableau N° 2 : Analyse de la performance obtenue du programme

<b>Résultat technique obtenu</b>	<b>-42,10%</b>	
<b>Taux ou niveau de réalisation de l'indicateur</b>	<b>-1376,4%</b>	
<b>Dotations initiales</b>	<b>AE: 489 085 000 F CFA</b>	<b>CP: 489 085 000 F CFA</b>
<b>Dotation de crédits révisés</b>	<b>AE : 467 221 069 F CFA</b>	<b>CP: 467 221 069. F CFA</b>
<b>(écarts = Dot. init – Dot rev.)</b>	<b>Ecart AE : 21 863 931 FCFA</b>	<b>Ecart CP :21 863 931 FCFA</b>
<b>Crédits consommés</b>	<b>AE : 419 714 957 F CFA</b>	<b>CP : 419 714 957 F CFA</b>
<b>Taux de consommation</b>	<b>89,83%</b>	<b>89,83%</b>
<b>Justification du résultat et de l'utilisation des ressources</b>	<p>Tel que prévu, les activités de promotion des produits camerounais ont effectivement été menées, nos produits ont été positionnés sur les marchés nouveaux tels que la Russie, de nombreux partenariats d'affaires ont été noués.</p> <p>Cependant, les indicateurs retenus pour rendre compte de cette action, à savoir le taux de croissance de la valeur des exportations, ne semblent pas pertinents. En effet, en 2016, les exportations du Cameroun ont connu un repli de 18,4% dû à la baisse des ventes des principaux produits d'exportation, qui demeurent concentrés sur quelques productions primaires, confirmant ainsi la persistance du déficit commercial devenu structurel et dont les causes ne pourraient se résumer à la faiblesse de la mise en œuvre du programme 286. En clair, seul le succès dudit programme ne suffira pas à relever le taux de croissance de la valeur des exportations. Ce relèvement nécessite une véritable transformation structurelle de l'ensemble de l'économie. En perspective, le contenu de ce programme ainsi que les indicateurs qui y sont attachés devront être revus</p>	
<b>Perspectives</b>	<p>Il est prévu pour l'exercice 2017 (i) la participation à la foire de Durban en Afrique du Sud, (ii) l'organisation de la FOTRAC et (iii) la poursuite du projet de dématérialisation des procédures d'inscription au fichier des importateurs/exportateurs. Par contre, les APE pourraient augmenter les échanges commerciaux entre le Cameroun et l'Union Européenne.</p>	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

**Action 03** CONSOLIDATION DE LA PRESENCE DES PRODUITS CAMEROUNAIS SUR LES MARCHÉS TRADITIONNELS, NOTAMMENT DANS CERTAINS ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE (GRANDE BRETAGNE, BELGIQUE ET ITALIE)

L'écart entre la valeur prévisionnelle et la valeur enregistrée des exportations en 2016 se justifie par la baisse des cours des matières premières sur le marché international. Par ailleurs, pour des raisons de contraintes budgétaires, les Journées Economiques et Commerciales dans les marchés traditionnels n'ont pas pu être programmées au cours de cet exercice budgétaire.

OBJECTIF	Favoriser la présence des produits Camerounais sur les marchés traditionnels							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés traditionnels consolidés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  -1376,4%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		18.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		24.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-40,82%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	52 235 000	52 235 000	47 435 000	47 435 000				

## Action 04 CREATION DES CONDITIONS POUR LA PENETRATION DES MARCHES EMERGENTS (BRESIL, INDE ET TURQUIE)

L'écart entre la valeur prévisionnelle et la valeur enregistrée des exportations en 2016 se justifie par :

ü la baisse des cours des matières premières sur le marché international. Par ailleurs, pour des raisons de contraintes budgétaires, une seule manifestation foraine, à savoir les JEC de Moscou, a été organisée dans cet espace économique, ceci au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2016 ;

ü Le ralentissement de la croissance économique dans certains pays émergents, notamment la Russie.

OBJECTIF	Conquérir de nouveaux débouchés dans les pays émergents							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés émergents pénétrés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  -3158%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		13.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-69,74%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	77 350 000	77 350 000	70 280 000	70 280 000				

**Action 05** ELARGISSEMENT DES DEBOUCHES ET DES PARTS DE MARCHE DANS LA SOUS-REGION AFRIQUE CENTRALE (CEMAC ET CEEAC) ET LE RESTE DU CONTINENT (ANGOLA, NIGERIA ET RSA)

L'écart entre la valeur prévisionnelle et la valeur enregistrée des exportations en 2016 se justifie par la baisse des cours des matières premières sur le marché international, l'insécurité transfrontalière entre le Cameroun et certains de ses pays voisins et le ralentissement de la croissance économique en Afrique.

OBJECTIF	Conquérir de nouveaux débouchés							
Indicateur	Intitulé:		Nouveaux débouchés prospectés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  -1637,3%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		8.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-45,12%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	348 500 000	348 500 000	279 206 069	279 206 069				

## Action 06 PÉNÉTRATION DU MARCHÉ AMÉRICAIN

L'écart entre la valeur prévisionnelle et la valeur enregistrée des exportations en 2016 se justifie par la baisse des cours des matières premières sur le marché international. Par ailleurs, pour des raisons de contraintes budgétaires, les Journées Economiques et Commerciales dans le marché américain n'ont pas pu être programmées

OBJECTIF	Augmenter les exportations à travers la conquête des parts additionnelles de marché dans le cadre de l'AGOA.							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de produits exportés vers les USA				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  16,6%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-36,99%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000				

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 287

RÉGULATION DU COMMERCE INTÉRIEUR

Responsable du programme

**MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE**  
*Directeur du Commerce Intérieur*

## 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

II.2. Programme 287 : régulation du marché intérieur

II.2.1. Présentation du programme

Le Programme n° 287, intitulé « Régulation du Marché intérieur », vise à structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence.

Le Directeur du Commerce Intérieur, **Monsieur MBARGA BIHINAValentin**, en est le responsable.

**Tableau N° 1 : Performance planifiée du programme**

<b>Objectif</b>	<b>Assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.</b>	
<b>Indicateur</b>	<b>Intitulé :</b>	Taux d'inflation Générale
	<b>Unité de mesure :</b>	%
	<b>Valeur de référence (2015) :</b>	<b>2,7%</b>
	<b>Valeur cible (2016) :</b>	<b>2,5%</b>
<b>Déclinaison du programme (Liste des actions)</b>	<p><b>Action N° 01</b> : Lutte contre les pratiques commerciales illicites</p> <p><b>Action N°02</b> : Amélioration de l'organisation des circuits de distribution</p> <p><b>Action N°03</b> : Promotion de la consommation des produits locaux</p> <p><b>Action N° 04</b> : Promotion de l'équité dans les transactions commerciales</p>	
<b>Moyens budgétisés (dotations initiales)</b>	<b>AE :2 405 900 000 F CFA</b>	<b>CP : 2 405 900 000 F CFA</b>

<b>Contexte de mise en œuvre</b>	<p>La mise en œuvre du programme de régulation du marché intérieur s'est déroulée dans un contexte marqué par la persistance de l'insécurité transfrontalière dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, la levée de la suspension des droits de douane sur certains produits de première nécessité notamment en ce qui concerne le riz, le retour à la taxation normale de certains produits de grande consommation en ce qui concerne le ciment (révision du Tarif Extérieur Commun 20 % applicable à l'importation du ciment) , la restauration d'un régime douanier suspensif au raffinage de pétrole brut, la dégradation de la situation économique dans la Sous-région Afrique Centrale et la dépréciation du Naira par rapport à l'Euro qui rend mécaniquement le marché nigérian moins rémunérateur que par le passé, et surtout le protectionnisme du Gouvernement nigérian actuel qui a fortement restreint les importations des denrées alimentaires.</p> <p>S'agissant de la situation sécuritaire aux frontières camerouno-nigériane et camerouno-centrafricaine, il y a lieu de relever qu'elle s'est stabilisée et a permis un approvisionnement serein de ces zones. A cela, il faut aussi noter la situation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui ont été secouées en fin d'année 2016 par des remous sociaux.</p>
----------------------------------	---

OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution en vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché intérieur dans des conditions de saine concurrence et stimuler la croissance par la consommation intérieure.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de marchés modernes et périodiques construits
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	96.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	250.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES</p> <p>Action 02: AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION</p> <p>Action 03: PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX</p> <p>Action 04: PROMOTION DE L'ÉQUITÉ DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 405 900 000	CP 2 405 900 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBARGA BIHINA VALENTIN JOSE, Directeur du Commerce Intérieur	

## 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme de régulation du marché intérieur s'est déroulée dans un contexte marqué par la persistance de l'insécurité transfrontalière dans les Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, la levée de la suspension des droits de douane sur certains produits de première nécessité notamment en ce qui concerne le riz, le retour à la taxation normale de certains produits de grande consommation en ce qui concerne le ciment (révision du Tarif

Extérieur Commun 20 % applicable à l'importation du ciment) , la restauration d'un régime douanier suspensif au raffinage de pétrole brut, la dégradation de la situation économique dans la Sous-région Afrique Centrale et la dépréciation du Naira par rapport à l'Euro qui rend mécaniquement le marché nigérian moins rémunérateur que par le passé, et surtout le protectionnisme du Gouvernement nigérian actuel qui a fortement restreint les importations des denrées alimentaires.

S'agissant de la situation sécuritaire aux frontières camerouno-nigériane et camerouno-centrafricaine, il y a lieu de relever qu'elle s'est stabilisée et a permis un approvisionnement serein de ces zones. A cela, il faut aussi noter la situation des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, qui ont été secouées en fin d'année 2016 par des remous sociaux.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

#### II.2.2.1 Performance globale du programme en 2016

**Tableau N° 2 : Analyse de la performance obtenue du programme**

Résultat technique obtenu	Taux d'inflation de 0,9%	
Taux de réalisation de l'indicateur	277 %	
Dotations initiales	AE: 2 405 900 000F CFA	CP: 2 405 900 000F CFA
Dotation de crédits révisés	AE : 2 405 900 000F CFA	CP: 2 405 900 000F CFA
(écarts = <i>Dot. init</i> – <i>Dot rev.</i> )	Ecart AE : 0	Ecart CP : 0
Crédits consommés	AE : 2 296 479 995 F CFA	CP : 2 296 479 995 F CFA
Taux de consommation	95,45 %.	95,45 %.
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	Densification des effectifs du personnel de contrôle ; L'opérationnalisation des Brigades de contrôle au niveau des arrondissements.	

**Perspectives**

- ü L'acquisition de nouveaux outils et la mise en place de nouvelles infrastructures destinées à mieux garantir l'équité dans les transactions commerciales
- ü La modernisation de la production et de la commercialisation de la mercuriale des prix
- ü la modernisation des méthodes de lutte contre les pratiques commerciales illicites, à travers la mise en place d'un système de gestion numérisée des dossiers des contrôles
- ü L'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'Animation des Marchés
- ü La mise en place de l'observatoire national des prix des produits de grande consommation
- ü L'élaboration d'un programme national de développement des infrastructures marchandes
- ü L'encadrement des commerçants et un meilleur suivi des associations de défense des droits de consommateurs
- ü le renforcement des moyens d'intervention des unités de contrôle
- ü l'amélioration de l'équité dans les transactions commerciales

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

### Action 01 LUTTE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES

Le taux de réalisation de l'indicateur qui est de 60% se justifie par :

ü des conditions de travail plus favorables, qui ont induit une meilleure utilisation du personnel et du matériel utilisé pour les opérations de contrôle ;

une densification des équipes de contrôle existantes et l'opérationnalisation des brigades d'arrondissement.

OBJECTIF	Assurer l'opérationnalité et l'efficacité des structures de lutte contre les pratiques commerciales illicites							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures opérationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  60%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		72.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		151.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		76%					
Indicateur	Intitulé:		Nombre de matériels acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		125.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		436.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	60 025 000	60 025 000	61 200 000	61 200 000				

**Action 02 AMELIORATION DE LA STRUCTURATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION**

Bien que le taux de réalisation technique soit de **100 %**, les ressources utilisées le sont pour des tâches qui ne sont pas directement en adéquation avec l'indicateur, dans le cas d'espèce, l'essentiel des ressources a été consacré à la construction des infrastructures marchandes.

OBJECTIF	Structurer les circuits de distribution des produits de grande consommation							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de marchés périodiques et frontaliers construits et de marchés urbains modernes promus				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		96.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		196.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 929 335 000	1 929 335 000	1 054 955 000	1 054 955 000				

### Action 03 PROMOTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.

OBJECTIF	Accroître la consommation des produits locaux							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'opérations de promotion de consommation des produits locaux encadrées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  200 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		17.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		79.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		80%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	370 540 000	370 540 000	357 669 202	357 669 202				

## Action 04 Promotion de l'équité dans les transactions commerciales

Le résultat obtenu qui est de se justifie grâce à la densification des opérations de vérifications et de contrôle des instruments de mesure.

OBJECTIF	Mettre en place les mécanismes de protection du consommateur prévus par la loi et garantir l'exactitude des mesures dans les transactions commerciales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'organes, d'équipements et d'infrastructures opérationnels acquis				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  63,16 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2015					
	Valeur de référence:		7.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		107.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		69,158 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	46 000 000	46 000 000	43 075 000	43 075 000				

# 2016

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 288

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS SECTEUR  
COMMERCE

Responsable du programme

**BAYAOLA BONIFACE**  
*Directeur des Affaires Générales*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 288, intitulé gouvernance et appui institutionnel, vient en soutien aux deux précédents et comprend les onze (11) actions ci-après : -coordination et suivi des activités des services du Ministère du Commerce ; -études stratégiques et planification au Ministère du Commerce ; -gestion financière et budgétaire ; -développement du système d'information statistique ; -amélioration du cadre de travail ; -développement des ressources humaines ; -développement des TIC ; -contrôle et audit interne ; -conseil juridique ; -communication et relation publique ; gestion des ressources documentaires.

OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'équipements acquis et d'infrastructures construites pour les services
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	173.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	419.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 05: AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL Action 07: DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: DÉVELOPPEMENT DES TIC Action 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 10: CONSEIL JURIDIQUE Action 11: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES Action 12: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 041 365 000	CP 2 906 015 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	BAYAOLA BONIFACE, Directeur des Affaires Générales	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme « Gouvernance et Appui Institutionnel » s'est déroulée dans un contexte marqué par :

- la prise par le Gouvernement des mesures notamment, la lettre circulaire n° B 70/ d-21/SG/PM, du 10 juin 2014, instruisant les Administrations d'acquérir des logiciels authentiques, auprès des éditeurs et de s'assurer de leur mise à jour régulière ;
- le resserrement budgétaire des Administrations Publiques, non propice à la réalisation des activités de coordination et de suivi ;

- les retards dans la mise à disposition des fonds issus des débloqués, qui ne permettent pas le respect du timing des activités ;
- l'inadéquation entre le principe de quota appliqué et le plan d'engagement prévu par le budget Programme ne facilite pas la réalisation des activités ;
- l'extrême exigüité des bureaux (le nombre actuel est de 5 personnels en moyenne par bureau dans les services centraux), il convient de mentionner sans prétention à l'exhaustivité, l'insuffisance de matériel de travail et le renforcement limité des capacités des personnels.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

#### II.3.2.1 Performance globale du programme en 2016

**Tableau 2 : Analyse de la performance obtenue du programme**

<b>Résultat technique obtenu</b>	<b>Taux d'efficacité des programmes de 94,04 %</b>	
<b>Taux ou niveau de réalisation de l'indicateur</b>	<b>146,93%</b>	
<b>Dotations initiales</b>	<b>AE: 3 041 365 000 F CFA</b>	<b>CP: 2 888 050 000 F CFA</b>
<b>Dotation de crédits révisés</b>	<b>AE : 3 060 750 000 F CFA</b>	<b>CP: 2 925 400 000 F CFA</b>
<b>(écarts = Dot. init – Dot rev.)</b>	<b>Ecart AE : - 19 385 000</b>	<b>Ecart CP : - 37 350 000</b>
<b>Crédits consommés</b>	<b>AE : 2 683 728 270 F CFA</b>	<b>CP : 2 683 728 270 F CFA</b>
<b>Taux de consommation</b>	<b>88,24%.</b>	<b>92,92 %.</b>
<b>Justification du résultat et de l'utilisation des ressources</b>	Toutes les ressources affectées pour la réalisation du programme ont été utilisées à cette fin.	
<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Densification du dialogue de gestion</li> <li>- Amélioration de la maturation des projets du MINCOMMERCE</li> <li>- Construction et réfection des infrastructures abritant les services du MINCOMMERCE</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs de la performance</li> <li>- Revue du cadre d'orientation stratégique des programmes du MINCOMMERCE</li> </ul>	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

#### Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Les ressources qui ont été budgétisées ont entièrement été mobilisés pour :

- ü la coordination des activités des services centraux et déconcentrés ;
- ü le traitement et la ventilation du courrier ;
- ü la traduction courante des documents ;
- ü le suivi de l'activité commerciale au niveau régional (fonctionnement des Délégations régionales du MINCOMMERCE) ;
- ü Vulgarisation des règles et principes de bonne gouvernance.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère du Commerce							
Indicateur	Intitulé:		Mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		92.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		90.32%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	998 900 000	998 900 000	929 414 494	929 414 494				

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

La baisse du nombre de projets pluriannuels et l'accroissement de celui des activités majeures de fonctionnement, ont contribué à augmenter considérablement le taux annuel d'exécution physique des programmes. En outre, la cible fixée a été très minorée.

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère du Commerce							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification, de programmation et de budgétisation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  690 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		29.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		98.6%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	86 200 000	86 200 000	77 560 000	77 560 000				

### Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Les ressources budgétisées ont entièrement été utilisées pour le fonctionnement des services en charge du suivi de l'exécution budgétaire

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  99.5%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		8.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		38.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		93.06%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 000 000	32 000 000	30 123 013	30 123 013				

## Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques							
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  70 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		6.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):		30 %				TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000				

## Action 05 AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le résultat obtenu s'explique par l'effet conjugué de l'obsolescence des équipements existants et du décalage entre le rythme d'accroissement des effectifs du personnel, et celui beaucoup moins rapide de l'acquisition du matériel.

OBJECTIF	Doter les services d'infrastructures et d'équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des personnels disposant d'un poste de travail fixe				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  16,66%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		27.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		31%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 479 365 000	1 344 015 000	2 408 417 661	2 273 067 661				

## Action 07 DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Toutes les ressources affectées pour la réalisation de l'action ont été utilisées à cette fin.

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  83,33 %	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		95.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70 %des personnels programmés pour la séquence annuelle du plan de formation ont reçu l'encadrement prévu					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	267 000 000	267 000 000	247 800 000	247 800 000				

## Action 08 DÉVELOPPEMENT DES TIC

L'inexistence d'un taux de réalisation technique s'explique par l'absence du schéma directeur, qui est l'outil de référence pour l'évaluation de l'avancée des TIC dans une structure.

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  00 %	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		00 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	25 500 000	25 500 000	25 584 561	25 584 561				

### Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		25.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		115.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		17,94%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	63 200 000	63 200 000	58 760 000	58 760 000				

## Action 10 CONSEIL JURIDIQUE

Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.

OBJECTIF	Veiller au respect des lois, des règlements, des accords et conventions au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents juridiques produits et distribués				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		32.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		95.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		95 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	18 000 000	18 000 000	14 400 000	14 400 000				

## Action 11 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées au ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une communication				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100 %	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		16.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		110.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 % de taux de couverture des manifestations promues ou encadrées par le Ministère ainsi que des audiences et concertations ministérielles					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 500 000	7 500 000	6 000 000	6 000 000				

## Action 12 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les dépenses affectées à l'exécution des activités relevant de cette action ont été utilisées à cet effet.

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires au Ministère							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  89,70 %	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		14.0					
	Année cible:		2019					
	Valeur Cible		70.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		16 %					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	38 700 000	38 700 000	34 360 000	34 360 000				

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

#### III.1. Rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère

**Le** taux de consommation des crédits qui est de 93,06 % a aidé à la réalisation des projets et activités dont le taux d'exécution physique s'élève à 98,6 %, soit un taux d'efficacité des **programmes de l'ordre de 94,04 %**. De ce constat, il ressort que les ressources budgétisées ont effectivement été mobilisées en vue de l'atteinte de l'objectif global du Ministère du Commerce qui est de contribuer au développement des exportations, assurer la régulation du commerce intérieur et participer à l'assainissement de l'espace économique national.

### 3.2. LEÇONS APPRISSES

#### III.2. Leçons apprises

Malgré la performance réalisée par le Ministère, des difficultés ont été relevées et leur résolution passe par la mise en œuvre de mesures spécifiques, notamment celles relatives :

- ü à un meilleur écoulement des produits d'exportation vers les pays de la CEMAC, de la CEEAC, ainsi que le Nigéria et le reste du continent ;
- ü à l'encadrement des opérateurs économiques, en vue d'une plus grande maîtrise des marchés étrangers;
- ü à une plus grande sécurisation de la mercuriale ;
- ü au renforcement du parc métrologique du MINCOMMERCE ;
- ü au suivi physique de la construction des halles de marchés périodiques

### 3.3. PERSPECTIVES 2017

#### III.3. Perspectives

**Afin de continuer à asseoir la présence de nos produits sur le marché international, il importera :**

- de veiller à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale des Exportations, notamment en ce qui concerne le projet de texte de création de l'Agence de Promotion des Exportations, instituée par la Loi N° 2002/004 du 19 avril 2002 portant Charte des Investissements en République du Cameroun
- de renforcer les capacités des opérateurs des filières à fort potentiel de croissance à l'exportation
- de réaliser les profils pays de nos partenaires commerciaux, dans la perspective de satisfaire de façon optimale la demande afférente
- d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement du commerce électronique

- d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement du commerce des services
- de mettre en place un système de veille commerciale avec des points d'informations interconnectés.

**Au plan intérieur, des efforts devront davantage être fournis en vue de :**

- ü la modernisation de la production et de la commercialisation de la mercuriale des prix ;
- ü l'acquisition de nouveaux outils et la mise en place de nouvelles infrastructures destinées à mieux garantir l'équité dans les transactions commerciales ;
- ü la mise en place des ressources budgétaires pour couvrir les frais de suivi physique de l'exécution des travaux de construction des halles de marché et infrastructures connexes ;
- ü la modernisation des méthodes de lutte contre les pratiques commerciales illicites, à travers la mise en place d'un système de gestion numérisée des dossiers des contrôles ;
- ü l'accompagnement des municipalités dans la mise en place des Comités d'Animation des Marchés ;
- ü la mise en place de l'observatoire national des prix des produits de grande consommation ;
- ü la finalisation de la maturation du projet de mise en place de la Bourse des Matières Premières.